



Mercredi 22 juillet 2020

Après l'incendie de la cathédrale

À tous les fidèles (laïcs, diacres, prêtres) du diocèse de Nantes

Samedi 18 juillet un incendie important a détruit le grand orgue de la cathédrale et la verrière centrale de la façade occidentale. Localement, la structure de l'édifice a été fragilisée. Dans le chœur, la console de l'orgue, l'ancienne cathèdre et une partie des stalles sont détruites. Au près du tombeau de François II, l'armoire électrique et un tableau de Flandrin (Saint Clair guérissant un aveugle) aussi.

Les nantais ont manifesté leur émoi devant cette catastrophe qui touche un des monuments les plus emblématiques de leur ville. La Ville, le Département, la Région, et la Nation elle-même, par le biais de leurs représentants, ont tenu à manifester leur solidarité et leur engagement en cette circonstance. Les médias en ont donné un large écho.

Pour la communauté catholique, ce sinistre est accueilli avec une grande tristesse. L'église-mère du diocèse a pour vocation de la rassembler dans l'unité autour de son évêque. Chacun y est ici chez lui. Comment ne pas penser à notre futur évêque, qui ne pourra être installé dans sa cathédrale ?

Depuis samedi, une multitude de messages de sympathie nous sont adressés. Ils proviennent de fidèles et de communautés du diocèse, bien sûr, mais aussi de frères et sœurs d'autres Eglises chrétiennes, et d'autres religions ou courants de pensée ; ils viennent de France, de l'Île Maurice, du Bénin, et de bien d'autres pays encore.

Il nous faut à nouveau remercier les pompiers pour leur professionnalisme ; les pouvoirs publics (élus, gouvernement, préfecture, collectivités locales, municipalité, DRAC) ; les forces de l'ordre (police municipale, police nationale, police judiciaire) les interlocuteurs de la société civile (architecte des bâtiments de France, entreprises de restauration...) pour la réactivité de leur accompagnement dans la crise.

Depuis samedi, de nombreux acteurs coordonnés par la préfecture travaillent de concert : enquête de la police judiciaire, mise en sécurité des zones fragilisées, mise à l'abri des biens culturels, état des lieux des travaux à envisager...

Quelques semaines sont nécessaires pour établir un diagnostic de l'étendue des dégâts et estimer une date de réouverture au culte. Nous la souhaitons la plus rapide possible. Les travaux pourraient durer plusieurs années. Une réouverture partielle de l'édifice pourrait-elle être envisagée avant leur terme ?

Dans cette période d'incertitude, la vie de la cathédrale continue « hors les murs ».

Vie culturelle

A partir du dimanche 26 juillet 2020 :

- Chaque dimanche, messe à 10h00 à la chapelle de l'Immaculée, animée par la maîtrise de la cathédrale.
- Chaque dimanche, messe à 19h00 à l'église Saint-Similien, animée par la maîtrise de la cathédrale.
- Chaque jour de la semaine (lundi au samedi), à la chapelle de l'Immaculée, offices (lecture et laudes) avec les chanoines (9h00) suivi de la messe (9h30).

Pour les grands rendez-vous de l'année à venir – accueil du nouvel évêque, envoi en mission des laïcs en mission ecclésiale, confirmation des adultes (15 novembre 2020 et Pentecôte 2021), messe chrimale, messes du 11 novembre et du 8 mai, ordinations, confirmation des jeunes... – des précisions seront données à la rentrée, au cas par cas.

Vie culturelle

Outre son service culturel, l'association Musique Sacrée à la cathédrale de Nantes maintient sa mission culturelle, pédagogique et spirituelle à travers ses activités.

- Le festival « Visages des orgues », programmé en août 2020 est maintenu. Les récitals d'orgue auront lieu à l'église Saint Clément chaque mercredi du 22 juillet au 26 août (17h00-18h00). Depuis l'incendie, les artistes invités ont été contactés et ont répondu présents en manifestant leur solidarité. Détails sur le site internet de Musique Sacrée.
- Le programme des concerts de la saison 2020-2021 va connaître de légères modifications liées aux circonstances. La plupart des concerts étaient programmés à la chapelle de l'Immaculée. Ceux qui devaient avoir lieu dans la cathédrale seront déplacés dans d'autres églises de Nantes. Des précisions seront données à la rentrée.

L'Association des amis de la cathédrale, quant à elle, va continuer d'œuvrer au rayonnement de l'édifice. Des projets (exposition « hors les murs ») rencontres avec les scolaires, etc., sont en réflexion pour la rentrée.

Aspects financiers

Plusieurs personnes se sont adressées au diocèse pour participer financièrement à la reconstruction.

L'essentiel des coûts va être assumé par l'État, propriétaire de l'édifice. Des financements devront être trouvés en particulier pour la réalisation d'un nouvel orgue. Pour soutenir ce projet et plus largement la restauration, il est possible de faire un don à la Fondation du patrimoine.

De son côté, le diocèse aura à assumer la réfection du mobilier liturgique (stalles) et les pertes liées aux dégâts collatéraux de la fermeture de la cathédrale.

La cathédrale frappait ceux qui y entraient par sa lumière et par l'élévation du regard qu'elle provoquait. Elle offrait à chacun la paix propice au recueillement et à la prière. Nous sommes privés de notre cathédrale. Mais nous ne sommes pas privés de la lumière et de la paix qui nous sont données par le Seigneur de ce lieu. Avec ou sans cathédrale, notre Église saura en rayonner, j'en suis sûr.

Père François RENAUD,
Administrateur du diocèse.